

CUSTOMER ADVISORY

Chère Cliente,
Cher Client,

A compter du 14 août 2017, afin de faciliter le traitement de vos demandes de réutilisation de conteneurs (triangulations), Maersk Line passe sur le portail Avantida [www.avantida.com], vous permettant ainsi de bénéficier d'un délai de réponse de deux heures en moyenne aujourd'hui à moins d'une minute. Nous ne serons plus en mesure de traiter vos demandes effectuées par e-mail, téléphone ou sur notre plateforme actuelle.

Cette nouvelle initiative représentera pour vous un gain de temps significatif et vous apportera une visibilité accrue sur vos opérations. L'adoption d'Avantida devient un passage obligatoire pour toute demande de réutilisation de nos conteneurs en France. Cette plateforme ne vous est peut-être pas inconnue aujourd'hui car elle existe déjà chez nos voisins (en Belgique, aux Pays Bas ou en Allemagne). D'autres acteurs de notre industrie l'ont également adoptée. Si vous ou vos partenaires routiers êtes déjà des utilisateurs d'Avantida, alors vous pouvez dès à présent utiliser votre compte pour la France. Si vous ne disposez pas encore de compte, vous pouvez vous enregistrer en quelques clics sur le site www.avantida.com.

Outre le gain de temps dans la confirmation de la faisabilité, il vous est possible de bénéficier du parc des trois marques de notre groupe au travers de la plateforme, à savoir des conteneurs de Maersk Line ainsi que de Safmarine et de Seagoline. Un montant forfaitaire de 25 Euro sera prélevé sur votre compte Avantida pour chaque demande de réutilisation acceptée en France. A noter que la réutilisation d'un équipement n'est réalisable qu'à compter du moment où vous en avez reçu l'accord au travers d'Avantida. Nous nous réservons le droit de sanctionner toute réutilisation de conteneur qui n'aurait pas fait l'objet d'une demande au travers du site ou qui n'aurait été approuvée par celui-ci.

Nous vous invitons à partager ce présent message avec l'ensemble de vos tractionnaires, pour qui cette nouvelle approche peut représenter un réel changement.

A vous de déterminer si vous souhaitez directement effectuer les demandes de réutilisation ou si vous en laissez la responsabilité à vos partenaires routiers, qui sont peut-être déjà aujourd'hui des utilisateurs de la plateforme Avantida pour d'autres compagnies maritimes.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter vos interlocuteurs habituels au sein de Maersk Line France.

Cordialement,